

EVALUATION FINALE DU PROJET

« Surveillance et recherche épidémiologique au Congo (SUREC) »

Termes de référence

Sommaire :

1- Justification de l'évaluation	2
2- Présentation du projet évalué.....	2
2.1- Contexte à l'origine du projet.....	2
2.2- Objectifs et caractéristiques du projet	2
2.3- Déroulement du projet et dernier état connu avant évaluation	3
3- Objectifs de l'évaluation	3
4- Prestation demandée	3
4.1 Bilan consolidé	3
4.2 Questions évaluatives	4
4.3 Conclusion et principaux enseignements de l'évaluation	4
5- Pilotage de l'évaluation	4
6- Démarche et livrables	5
7- Calendrier prévisionnel.....	6
8- Budget	6
9- Compléments d'information pour l'élaboration des offres.....	6
10- Modalité de réponses et critères de sélection de l'appel à projet	7

Annexe 1 : Annexe financière

Annexe 2 : Rapport de présentation du projet

Annexe 3 : Bibliographie - Documentation disponible pour l'évaluation

1- Justification de l'évaluation

L'évaluation porte sur le projet intitulé « Surveillance et recherche épidémiologique au Congo (SUREC) » dont les activités, qui ont débuté en 2020 sont en cours d'achèvement. Cette évaluation finale indépendante, prévue dans le projet initial est pilotée par Pasteur Network, partenaire de mise en œuvre du projet.

2- Présentation du projet évalué

« Surveillance et recherche épidémiologique au Congo (SUREC) »

2.1- Contexte à l'origine du projet

L'Afrique Centrale constitue une source importante d'émergence de virus capables de diffuser largement en Afrique centrale (Ebola, fièvre jaune, monkeypox...) et au-delà, notamment en raison de l'augmentation du flux international de voyageurs et des bouleversements environnementaux.

La politique nationale de santé adoptée en 2018 vise à « doter le Congo d'un système de santé performant, résilient et à même de garantir l'accès universel à des services de santé de qualité et un état de santé optimal pour soutenir durablement la croissance et le développement du pays ».

Parmi les 6 objectifs spécifiques du PNDS 2018-2022 sont inscrits (1) la réduction de la mortalité liée aux maladies transmissibles de 10% d'ici 2022 et (2) la réduction de 20% la vulnérabilité des populations face aux épidémies, autres catastrophes et événements de santé d'ici 2022.

Dans un contexte de récurrence des épidémies, le Congo présente d'importantes lacunes pour prévenir, détecter et riposter à ce risque sanitaire, tel que le prévoit le Règlement sanitaire international (RSI).

Pour atteindre ces objectifs, le programme « Sécurité sanitaire et gestion des situations d'urgence » du PNDS prévoit des actions relatives au renforcement de la surveillance épidémiologique des maladies et des événements de santé publique à tous les niveaux, y compris des capacités de diagnostic du réseau de laboratoires et du LNSP.

Les dernières évaluations réalisées au LNSP ayant montré d'importantes insuffisances institutionnelles et organisationnelles, l'Institut Pasteur et les instituts du Pasteur Network, dont ceux du Cameroun et de la Centrafrique, ont été sollicités pour partager leur expertise avec le LNSP et créer des synergies régionales indispensables au concept de sécurité sanitaire.

2.2- Objectifs et caractéristiques du projet

L'objectif global du projet est d'appuyer le Laboratoire national de santé publique dans ses missions de surveillance et de recherche épidémiologique en vue de renforcer la sécurité sanitaire au Congo.

Le projet est décliné en 3 composantes :

- Composante 1 : Contribuer à la création d'un Institut national de santé publique au Congo
- Composante 2 : Développer les collaborations scientifiques avec les Instituts Pasteur de la sous-région (Cameroun, RCA)
- Composante 3 : Appuyer le réseau de surveillance sentinelle sur la Grippe et autres syndromes fébriles

Le LNSP est le principal bénéficiaire du projet et sera impliqué dans la mise en œuvre des 3 composantes.

L'association Pasteur Network est le partenaire de référence pour appuyer le LNSP dans l'orientation et l'encadrement technique du projet.

2.3- Déroulement du projet et dernier état connu avant évaluation

Ce projet devait permettre de soutenir la réforme institutionnelle faisant évoluer l'actuel LNSP à un statut d'Institut national de santé publique (INSP).

La composante 1 de formalisation du futur INSP aux besoins du Congo en matière de santé publique et de sécurité sanitaire ne s'est pas concrétisée. Le COPIL qui devait coordonner les différentes activités ne s'est jamais mis en place.

La collaboration avec les IP de la région s'est faite de manière ponctuelle, notamment avec une mission au Congo en juin 2021. Les recommandations de cette mission n'ont pas été suivies.

Le dernier axe du projet, sur le renforcement du réseau de surveillance est celui qui a le plus avancé, et sera à ce titre celui qui sera le plus concerné par cette évaluation.

Le projet a donc connu un échec dans sa mise en œuvre. Ainsi il a pu être décaissé seulement 38% du budget prévisionnel. Plusieurs constats évidents peuvent être relevés pour expliquer cette situation : changement de Direction du LNSP, faible capacité de gestion, pandémie, etc.

L'évaluation sera donc l'occasion de porter **un regard externe sur la mise en œuvre**, d'associer les parties prenantes du projet pour valider la pertinence d'un tel programme et **proposer une nouvelle stratégie**.

Les évaluateurs sont priés de prendre en considération cet état des lieux dans leur méthodologie et leur analyse.

3- Objectifs de l'évaluation

L'évaluation externe finale poursuit les objectifs suivants :

- Dresser un **bilan consolidé** sur l'ensemble du projet.
- Evaluer la **pertinence**, la **cohérence**, **l'efficacité**, **l'efficience**, **la viabilité** du programme et de ses activités
- A partir des résultats obtenus, des forces et faiblesses constatées, **identifier les conditions de réussite d'un programme de ce type** et d'analyser dans quelle mesure, il peut être répliqué.

4- Prestation demandée

4.1 Bilan consolidé

Le bilan consolidé portera sur l'ensemble des composantes du projet. Il comprendra :

- un **historique succinct des activités réalisées** en identifiant, au regard de ce contexte particulier, les événements ayant eu une incidence sur sa mise en œuvre et son niveau d'avancement ;
- une **description des actions réalisées**, du niveau d'exécution financière, du fonctionnement de la gouvernance du projet. Une explication des écarts éventuels par rapport aux prévisions est attendue.
- la **reconstitution de la logique d'intervention effective** du projet (tel qu'il a été effectivement mis en œuvre).

4.2 Questions évaluatives

Les évaluateurs devront répondre aux questions évaluatives suivantes :

Impact :

- Quelles améliorations le projet a-t-il apportées ?

Pertinence

- Le projet a-t-il été pertinent au regard des besoins identifiés?
- Les objectifs du projet étaient-ils adaptés aux besoins ?

Cohérence :

- Dans quelle mesure le projet a-t-il été cohérent et complémentaires d'autres initiatives similaires financées par la France ou d'autres bailleurs ?

Efficacité

- Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints
- Les activités ont-elles permis d'atteindre les résultats escomptés ?

Efficiences

- Les résultats du projet sont-ils à la mesure des sommes dépensées ?

Durabilité :

- Les effets du projet sont-ils susceptibles de durer longtemps après la fin de l'appui ?

4.3 Conclusion et principaux enseignements de l'évaluation

Le rapport d'évaluation comprendra une partie conclusive qui sera structurée autour de deux axes :

- **Principales conclusions** sur les questions évaluatives et **enseignements** qui s'en dégagent.
- **Recommandations** pour le SCAC et les partenaires du projet, LNSP et Pasteur Network.

5- Pilotage de l'évaluation

Pasteur Network, service commanditaire, est l'interlocuteur privilégié des consultants pour l'organisation, la réalisation et gestion administrative de leur mission, en lien avec le SCAC de l'Ambassade de France à Brazzaville.

La validation des rapports donnant lieu à des financements est réalisée par le service commanditaire, après prise en compte des commentaires, dans le respect de l'indépendance des consultants.

6- Démarche et livrables

L'évaluation se déroulera en **trois phases comme indiqué ci-après**. Les phases s'enchaînent après validation de chaque livrable par le service commanditaire de l'évaluation.

6.1 Cadrage

Basée sur des entretiens préliminaires et sur une première analyse de la documentation disponible, cette phase doit permettre de :

- Préciser les attentes du commanditaire, le champ et l'objet de l'évaluation,
- Finaliser la démarche méthodologique et le référentiel de l'évaluation,
- Finaliser la méthodologie mobilisée pour répondre aux questions évaluatives.

Pour préparer la note de cadrage et l'engagement du projet, une première réunion avec Pasteur Network et le SCAC sera organisée dès la sélection du prestataire. Lors de cette réunion, la documentation disponible et les contacts identifiés pour les entretiens des différentes phases seront communiqués aux consultants.

↳ **Livrable : la note de cadrage** (15 pages maximum)

Elle rappellera le contexte et les objectifs de l'évaluation ; elle précisera les questions évaluatives (critères de jugement), la démarche méthodologique et les outils-moyens mobilisés pour le recueil des informations. Elle mentionnera un échéancier des investigations et une liste des personnes/structures à rencontrer aux différentes phases.

Délai : 15 jours maximum après la réunion de cadrage. Selon les besoins, une version corrigée de la note de cadrage tenant compte des commentaires pourra être demandée pour validation.

6.2 Collecte et analyses évaluatives

Durant cette phase, les évaluateurs réaliseront les investigations prévues dans leur offre qui leur permettront de compléter et récolter les informations nécessaires à l'élaboration du bilan et à la formulation des premières réponses aux questions évaluatives.

Cette phase pourra comprendre 1 mission de terrain (si l'évaluateur n'est pas déjà sur place). La mission (5 à 7 jours ouvrés) a pour objectif de compléter l'information nécessaire pour la réponse aux questions évaluatives. La mission de terrain se conclura par une restitution « à chaud » auprès des services de l'ambassade de France.

Avant le démarrage des missions, le prestataire fournira au service commanditaire les termes de référence pour validation qui seront intégrés au rapport documentaire. Au terme de la mission, le prestataire fournit un **compte-rendu (CR)** qui fera l'objet d'un échange lors d'une réunion technique avec le commanditaire. Ce CR comprendra les données factuelles sur la mission effectuée, les résultats de la collecte d'informations, et les limites des investigations conduites.

↳ **Livrable : le rapport d'analyse provisoire** (30 pages maximum hors annexes)

Le rapport comprendra: le bilan consolidé du projet, les premiers éléments de réponses aux questions évaluatives, les hypothèses restant à confirmer, l'état des investigations restantes et l'échéancier.

Délai : le rapport provisoire sera remis 2 mois maximum après la signature du contrat.

6.3 Finalisation

Durant cette phase, les évaluateurs réaliseront les analyses nécessaires pour compléter leurs réponses aux questions évaluatives, établir leurs conclusions et proposer des recommandations.

↳ **Livrable : le rapport final** (50 pages maximum hors annexes)

Le rapport comprendra: un sommaire, un résumé de 2 à 4 pages au maximum, une synthèse du bilan consolidé du projet, les réponses aux questions évaluatives, les conclusions et recommandations. Seront annexées : la liste des sigles et acronymes utilisés, la liste des personnes rencontrées, la documentation exploitée.

Délai : le rapport final sera remis 3 mois après la signature du contrat au plus tard le 30 avril 2022.

Tous les livrables seront adressés au service commanditaire. Les consultants sont invités à prendre en compte les commentaires des relecteurs dans le respect de leur indépendance. Les livrables seront validés par le service commanditaire par courrier électronique.

Les soumissionnaires peuvent proposer des amendements à cette organisation, s'ils le jugent nécessaire. Ils justifieront les modifications proposées qui ne pourront pas concerner la date d'achèvement des travaux.

7- Calendrier prévisionnel

Le **calendrier prévisionnel** de l'évaluation est le suivant :

Etapes ou tâches	Dates ou durées prévues
<i>Date limite de dépôt des offres</i>	<i>31 décembre 2021</i>
<i>Sélection du consultant</i>	<i>Semaine du 3 janvier 2022</i>
<i>Démarrage</i>	<i>Semaine du 17 janvier</i>
<i>Remise de la note de cadrage</i>	<i>+ 15 jours (semaine du 1^{er} février)</i>
<i>Validation de la note de cadrage</i>	<i>+ 5 jours (semaine du 7 février)</i>
<i>Remise du rapport provisoire</i>	<i>Semaine du 14 mars</i>
<i>Remise du rapport final</i>	<i>18 avril</i>

8- Budget

Le budget maximum disponible pour cette évaluation s'élève à 16 200€ TTC.

9- Compléments d'information pour l'élaboration des offres

Lors de la réunion de cadrage, le service commanditaire fournira aux consultants la documentation disponible qu'il leur appartiendra de compléter.

La documentation disponible est la suivante :

- Etat comptable retraçant les niveaux d'engagement et de dépenses se référant aux activités menées dans le cadre du projet,
- Comptes rendus des missions
- Rapports d'activités du chef de projet

10- Modalité de réponses et critères de sélection de l'appel à projet

Les soumissionnaires sont invités à envoyer leur offre par mail au plus tard le 31 décembre 2021 à 12h aux 2 adresses suivantes :

Marie FABIEN : marie.fabien@diplomatie.gouv.fr

Vincent RICHARD : vincent.richard@pasteur.fr

L'offre devra comprendre :

- **Une proposition technique** (maximum 20 pages) présentant la compréhension des contextes des objectifs de l'évaluation, la démarche méthodologique avec un descriptif des différents outils de collecte qui seront mobilisés, le calendrier prévisionnel
- Une répartition prévisionnelle du nombre de jours par phase, en utilisant **l'annexe financière jointe**
- Les **CV des consultants** mobilisés pour les travaux

Critères de sélection :

La sélection des offres sera fondée sur les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Compétences des experts dans le champ évalué (thématiques et géographique)	20
Compétences en matière d'évaluation de projet et de politique publique	20
Compréhension des objectifs / besoins du commanditaire	20
Approche méthodologique	20
Nb de jours d'expertise mobilisés	10
Prix	10

ANNEXE 1

Offre financière : Décomposition du Prix Global et Forfaitaire

Nom de la Société		SIRET	
-------------------	--	-------	--

	Nom Expert 1	Nom Expert 2	Nom Expert 3		
Montant par jour					

1- Phase de Cadrage	En Nb de Jours					Total Nb de jours	Montant HT
Sous-total (1)							

2 - Phase de collecte et d'analyse	En Nb de Jours					Total Nb de jours	Montant HT
Sous-total (2)							

3 - Finalisation	En Nb de Jours					Total Nb de jours	Montant HT

4- Autres frais						Total Nb de jours	Montant HT

Total Nb de jours	
Coût total (ST 1 + 2 + 3+4) HT	
Coût total TTC	